

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2024

SALLE DE LA MAIRIE

Présents : DAVAL Marius, GOFFOZ Alain, PALLANCHE Brigitte, MANGAVEL Philippe, BUTIN Lionel, DUBOST Marie-Paule, GUILLOT Martine, BARRAUD Dominique, GEORGES Mélanie, LAURENT Elodie, SOUCHON Marcel.

Absent(s) excusé(s) : DALLIERE Julien, BARRET Christophe, DALLIERE Carole

Absent(s) : CHAFFAL Matthieu

M. BUTIN Lionel a été désigné comme secrétaire de séance.

M. DAVAL Marius remercie les membres présents. Sous sa présidence, le Conseil traite les dossiers suivants :

Lecture et approbation du compte rendu du 6 mars 2024 approuvé à l'unanimité des membres présents.

Ordre du Jour :

Intervention de Sébastien MANJONCHI, venu présenter le compostage sur la commune de Saint Martin la Sauveté. Les bacs seront installés dans le parc derrière la mairie ainsi que des panneaux d'indications, pour les déchets verts et alimentaires. Inauguration du site de compostage samedi 20 avril.

- Délibérations :

- Taux d'imposition des taxes directes locales :

23.98 % TFB, 32.79 % TFNB, 11.66 % TH. Adopté à l'unanimité des membres présents.

- Droit de branchement et redevance assainissement :

Branchement à 52.00 €, coût au m3 et 1.40 € coût au m3 de consommation et 0.16 € reversé à l'agence de l'eau redevance modernisation. Adopté à l'unanimité des membres présents.

- Participation pour le financement de l'assainissement Collectif PAC

Proposition de passer à 2 800.00 € pour les constructions en 2024. Adopté à l'unanimité des membres présents.

- Compétences assainissement en 2026

La communauté de commune devrait récupérer les compétences assainissement. Les communes n'auront plus de budget assainissement. Les études vont être réalisées dans les communes. Un équilibre sera établi sur plusieurs années.

- Rifseep

Prime accordée aux salariés, au même titre que la MARPA. L'IFSE au titre du grade et du poste et le CIA facultative de 0 à 15% de l'IFSE. Prime non pris en compte pour la retraite. Les primes à l'année sur une base de 35h proratisées au quota de l'agent. De 800 € à 1 500 € par an selon la grille des agents. Adopté à l'unanimité des membres présents.

- Commission culture

- Maison des traditions

Planning distribué aux membres du conseil. Devis pour portail en bas de la cour pour 926.36 € TTC.

➤ 8 Mai

Commémoration de la seconde guerre mondiale 39-45 et célébration des 80 ans du débarquement, avec l'école RPI.

- Devis entretien des trois lieux (Madone, Fontaine du père Janvier, Oratoire)

Tondus, taillés, dans l'attente de devis.

- Conseil municipal des jeunes :
Programme à venir : rencontre avec le conseil municipal de Noailly, visite de la régions à Lyon
➤ Courrier de l'académie et emploi du temps 2024-2025.

Confirmation d'un poste en moins et fermeture d'une classe sur Saint-Martin-la-Sauveté.

- **Projet parking rue de l'Eglise**

Présentation d'une parcelle pour faire un parking proche de l'église. Le locataire a signé un abandon et un bail sera signé avec la propriétaire, avec une location.

Nouveau plan de la rue de l'Eglise à diffuser et nouvelle réunion publique le 3 mai à 19h à la salle des Garrets.

Un fonds européen Leader a été mis en place et Saint-Martin-la-Sauveté a été retenue pour l'aménagement du bourg.

- **Commission bâtiment**

Les travaux de Montmerle avancent bien. La semaine prochaine, carreleur, menuisier fin avant l'été.

Il reste à vider la grange.

City stade : aucune amélioration au niveau du sol. Les tables et les jeux vont arriver. Avec la commission, il faudra convenir de la disposition des jeux. Installation d'un porte-vélos vers le city stade.

Achat d'un parasol pour la micro-crèche.

Questions diverses :

L'achat d'une saleuse et d'une lame ont été fait à la commune de Boën sur Lignon. Voir le lieu du stockage.


Etude panneau photovoltaïque à la place des porcheries à Montmerle. M. Suchel du SIEL fait l'étude.

Demande de subvention pour une aide financière pour visite à la ferme à St Pulgent, marche repas champêtre pour un montant de 200 €. Accord à l'unanimité des membres présents.

La séance est levée à 22h24.

Le secrétaire

M. BUTIN Lionel



Le Maire

M. DAVAL Marius

